



www.afcp-formations.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Méthode d'analyse d'évaluation des risques professionnels

Sur deux journées

Service Administratif et Commercial

Téléphone : 03 83 49 54 69 Mail : contact@afcp-formations.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable d'analyser les risques professionnels, de les identifier et d'établir une démarche sécuritaire.

Publics concernés

Chef d'entreprise, responsable, CSE.

Contenu de la formation

Connaissances théoriques et pratiques.

Pré requis

Comprendre la langue française.

Durée de la formation

7 h 00 en présentiel 1^{ère} journée

7 h 00 en présentiel 2^{ème} journée

Effectif

04 personnes minimum

10 personnes maximum

Maintien des connaissances

Pas de recyclage prévu, possibilité de faire en fonction des besoins.

Méthode et moyens pédagogiques

Prise de photos et analyse du terrain.

Évaluation des situations dangereuses sur le terrain en photos.

Le formateur explique la mise en place du DU à partir des supports photos et grilles d'analyses.

Accompagnement personnalisé tout au long de la formation.

Documentation remise aux stagiaires.

Salle de cours équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard.

Moyen d'évaluation

Mise en situation pratique basée sur la thématique enseignée.

Une attestation de fin de formation permettant de valider les compétences acquises.

Modalités, délais d'accès et contact

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de contact@afcp-formations.fr

Tel. 03 83 49 54 69

Tarif : sur devis non consulter

Délais d'accès 15 jours à partir de la date de prise de contact.

Modules - Contenu - Durée

Accueil - 15 minutes

1 – Formation théorique

- Responsabilités pénales et civiles en cas d'accident
- Notion de danger grave et imminent
- Identification et rôle des différentes instances et organismes de prévention
- Connaissances des dispositions réglementaires
- Rappel sur les conditions de la réalisation de l'EVRP
- Liste des risques identifiés, évalués, et classés
- Identification et classement des risques dans l'entreprise en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes
- Méthode d'analyse des risques choisie et outils utilisés
- Méthode de classement choisie

2 – Cinq principes à respecter

- Le chef d'entreprise s'engage
- L'entreprise choisit ses outils pour l'évaluation
- L'entreprise s'organise pour être autonome dans sa démarche
- Le chef d'entreprise s'associe pour les salariés à l'EVRP
- Le chef d'entreprise décide des actions à mettre en place

3 – Formation pratique

- Préparer l'évaluation des risques
- Identifier les risques
- Classer les risques
- Proposition d'action de prévention
- AFCP se désengage des risques dont il n'a pas connaissance ou dangers cachés

4 – MATÉRIEL À FOURNIR PAR VOS SOINS POUR SESSION INTRA :

- Une salle avec prise, tables et chaises pour la partie théorique
- Les stagiaires devront se munir d'un stylo et de feuilles pour prendre des notes

Accessibilité : nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.